



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/1  
10 septembre 2009

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Cinquante-neuvième réunion  
Port Ghalib, Egypte, 10 - 14 novembre 2009

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour;
  - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. État des contributions et décaissements.
5. État des ressources et planification :
  - a) Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources;
  - b) Plans d'activités de 2009 et retards dans la proposition des tranches annuelles;
  - c) État de la mise en œuvre des projets en retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal;
  - d) Modèle à jour du plan triennal à horizon mobile : 2010-2012 (décision 56/5).

6. Mise en œuvre du programme :
  - a) Surveillance et évaluation :
    - i) Rapport global d'achèvement de projet 2008;
    - ii) Rapport sur le développement de rapports d'achèvement pour les accords pluriannuels;
  - b) Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports.
7. Proposition de projets :
  - a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
  - b) Coopération bilatérale;
  - c) Amendements aux programmes de travail de 2009 :
    - i) PNUD;
    - ii) PNUE;
    - iii) ONUDI;
    - iv) Banque mondiale;
  - d) Budget du Programme d'aide à la conformité de 2010;
  - e) Dépenses de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale de 2010;
  - f) Projets d'investissement.
8. Rapport du sous-groupe sur le secteur de la production.
9. Étude des coûts entourant le financement de l'élimination des HCFC :
  - a) Établissement des priorités des technologies d'élimination des HCFC afin de minimiser les autres conséquences pour l'environnement (décision 57/33 et paragraphe 147 du rapport de la 58<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif);
  - b) Analyse des nouvelles méthodes pour les deuxièmes reconversions, la détermination de la date limite et autres questions d'orientation en instance concernant les HCFC.
10. Renforcement des institutions : modes de financement après 2010.
11. Document de conception complémentaire sur un instrument de financement spécial pour des revenus supplémentaires provenant de prêts et autres sources (décision 58/37).

12. Comptes du Fonds multilatéral :
    - a) Comptes finaux de 2008;
    - b) Rapprochement des comptes (décisions 57/38 et 58/39).
  13. Accord entre le PNUE agissant en qualité de Trésorier du Fonds multilatéral et le Comité exécutif.
  14. Budgets du Secrétariat du Fonds : budgets révisés de 2010 et 2011, et budget proposé pour 2012.
  15. Questions diverses.
  16. Adoption du rapport.
  17. Clôture de la réunion.
-



**Annexe I**